



## SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET RECRUTEMENT DE TROIS (03) BUREAUX D'ETUDES OU ONG NATIONAUX

### ELABORATION DES SCHEMAS D'AMENAGEMENT INTERCOMMUNAL (SAIC) DE GROUPEMENTS DE COMMUNES CIBLES DANS LES REGIONS ATSIMO ANDREFANA, ANOSY ET DIANA

Crédit IDA PPA 63150

AMI N° 082/2022/PIC2.2

Date de lancement : 13 janvier 2022

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer la mise en œuvre du Projet Pôles Intégrés de Croissance et Corridors (PIC2). Une partie du crédit sera utilisée pour effectuer les paiements au titre des contrats de consultance en objet.
2. L'objectif principal de la mission vise à doter des groupements de communes cibles des Régions Atsimo Andrefana, Anosy et Diana (Ambanja) de schémas d'aménagement intercommunal (SAIC) et de promouvoir la mise en œuvre de ces outils, à travers notamment l'appui à des Fokontany identifiés à l'élaboration de leur Plan d'Aménagement Local Simplifié (PALOS).
3. Un Bureau d'étude ou une ONG sera recruté pour chaque région cible pour une durée de mission estimée de 8 mois.
4. Le Projet PIC2 invite les bureaux d'études ou ONG intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Le dossier de manifestation d'intérêt doit comprendre :
  - Une lettre de manifestation d'intérêt, en précisant la (les) régions choisies
  - Un dossier portant les documents/informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services : brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues et expériences dans des conditions semblables [au cours des trois (03) dernières années] incluant les sources de financement, le montant ainsi que l'objet des prestations, etc...
5. Trois Bureaux d'études ou ONG seront choisis selon la méthode de sélection basée sur la qualification des consultants (SQC) en accord avec les procédures de la Banque Mondiale définies dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) pour les Fournitures, Travaux, Services autres que les Services de Consultants et Services de Consultants » de juillet 2016 révisé en août 2018.
6. Des Termes de Référence de la mission peuvent être consultés sur le site [www.pic.mg](http://www.pic.mg) sans engager le Projet PIC2 ni sur la forme ni sur le contenu. Les candidats sont invités à bien lire le profil de bureau d'études recherché.
7. Les dossiers de manifestations d'intérêts doivent être envoyés au plus tard le 26 janvier 2022 à 16 heures (heure locale) à l'adresse :

COORDINATION NATIONALE DU PROJET POLES INTEGRES DE CROISSANCE (PIC)

Immeuble ex-Maison de la Réunion - 2ème Etage –Isoraka

101 - ANTANANARIVO MADAGASCAR

E-mail : [procurement@pic.mg](mailto:procurement@pic.mg) avec copie à [pic@moov.mg](mailto:pic@moov.mg) ;

portant la mention obligatoire "AMI N° 082/2022/PIC22 : Elaboration de Schémas d'aménagement intercommunal "